EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n°49-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**18**	Le 03 septembre 2024
Présents :	**11**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**13**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la séance du 29 août 2024, le Conseil municipal a été convoqué une nouvelle fois et peut délibérer sans condition de quorum

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 août 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY – Patricia ALTHERR – Yohann FURNON – Françoise SUDAN – Martial MEDA – Sandrine SHAW – Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA — Nolwenn SUDAN

Absents ayant donné procuration : Xavier MAIRE (procuration à Michel PETER) - Jocelyne BLAZER (procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA)

Absents : Corentin RINALDI - Cédric HERNALSTEENS – Marie-Julie SENEZE – Nicolas JAN - Cyrielle CHAMOT

Secrétaire de séance : Michel PETER

Délibération n°49-2024: élection d'une adjointe suite à la démission de Mme Jocelyne Blazer Beltran de son poste de 2ère adjointe et classement dans le tableau

Le conseil municipal ayant décidé, par délibération n° 48-2024, suite à la démission de la 2ème adjointe Mme Jocleyne BLAZER BELTRAN, de **maintenir** ***le nombre d'adjoints à 4*** *:*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'en cas d'élection d'un(e) seul( ) adjoint (e), celui-ci (celle-ci) est élu (e) au scrutin secret à la majorité absolue,

Considérant que les règles de parité s'appliquent et que seules les candidates de sexe féminin peuvent se présenter,

Procède à la désignation **de la 4ème** adjointe au maire au scrutin secret à la majorité absolue:

Sont candidats: Patricia ALTHERR

Nombre de votants: 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls: 2

Nombre de suffrages exprimés: 11

Majorité absolue : 6

A obtenu :

- Madame Patricia ALTHERR : 11 voix

Madame Patricia ALTHERR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 2ème adjointe au Maire.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 03 SEP. 2024

Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX
DEPARTEMENT DE L'AIN

Le maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération à compter de sa transmission en sous-préfecture,

Délibération affichée le :